

REVUE DE MÉTAPHYSIQUE ET DE MORALE

CHARTRE ÉDITORIALE (POUR LES AUTEURS)

Propositions individuelles

NB : Ces règles s'appliquent également aux articles des dossiers thématiques.

La Rédaction invite à soumettre des articles originaux à la *Revue de métaphysique et de morale*. La soumission ne peut porter que sur un seul article.

Chaque article, qui peut être rédigé en français ou en anglais, doit nous être adressé en fichier attaché, sous format .doc ou .odt, à l'adresse rmm@sofrphilo.fr, et répondre aux normes suivantes :

- présenter des résultats de recherche originaux, qui ne sont pas publiés ailleurs (même partiellement), et qui ne sont pas soumis simultanément à d'autres revues
- ne pas dépasser 7000 mots ou 40.000 signes espaces comprises (notes et bibliographie incluses)
- inclure la liste des références bibliographiques en fin d'article (se référer aux éditions de référence quand elles existent).
- inclure au moins un résumé (en français ou en anglais), n'excédant pas 800 signes espaces comprises.
- être anonymisé (sans signature et sans indications susceptibles de vous faire reconnaître, notamment dans la bibliographie, et sans nom d'auteur dans les paramètres du fichier ; en fichier word, vérifier dans l'onglet « fichier » puis « propriétés », paramètre « synthèse »)
- respecter la [charte éditoriale](#)

S'il apparaît que l'article n'entre pas dans le périmètre de la *Revue* ou ne satisfait pas à ses normes de publication, la Rédaction répond immédiatement à votre envoi. Dans l'autre cas, votre article est adressé à deux experts à qui un rapport détaillé est demandé dans un délai de six semaines (consulter le [formulaire d'expertise](#)). En cas de divergence marquée entre les deux rapports, une nouvelle expertise est demandée. La décision de la *Revue* et les avis des experts vous sont ensuite communiqués, le cas échéant avec leurs demandes ou recommandations.

I. STRUCTURE DE L'ARTICLE

Attention : paginer les articles.

1/ Respecter les caractéristiques typographiques de la revue pour la hiérarchisation des titres :

- titre de l'article : 16 pt, gras, centrés ;
- devant les résumés : RÉSUMÉ. – et : ABSTRACT. –, 10 pt, petites cap. et grande cap. à l'initiale ;
- intertitre de premier niveau : 12 pt, grandes capitales (proscrire toute numérotation des intertitres [« I », « II », « III »] et tout intertitre libellé « introduction » ou « conclusion ») ;
- intertitre de second niveau : 12 pt, en ital. ;
- devant une éventuelle bibliographie : RÉFÉRENCES, 12 pt, grandes capitales, centré ;
- au début des études critiques : Études critiques : 16 pt, gras, centrés (de même pour Recensions et Chroniques).

2/ La police de caractère est « new roman ». L'interligne est 1.

- texte : 12 pt ;
- résumés français et anglais : 10 pt et en ital. ;
- citation longue (+ de 3 lignes) : 10 pt, justification réduite, sans guillemets ;
- notes de bas de page : 10 pt ;
- signature : 10 pt, fer à droite, nom en petites capitales.

II. NORMES DE SAISIE

1/ Les capitales sont accentuées (ENCYCLOPÉDIE et non ENCYCLOPEDIA)

Par exemple : « À partir de » (« ~~A~~ partir de »)

2/ Saisir en italique (et non pas en gras ou souligné) :

- les mots que l'on souhaite exceptionnellement faire ressortir (à éviter).
- les expressions latines et les mots étrangers ;
- les titres d'ouvrages ou d'œuvres d'art.

3/ Les titres d'ouvrages, de publications et de journaux :

- Si le titre ne commence pas par un article défini, le mot initial prend seul la majuscule. Ex : *Une histoire des médias ; À la recherche de Ferdinand de Saussure.*

- Si le titre commence par un **article défini**, alors le premier substantif et les adjectifs et adverbes le précédant prennent la majuscule. Ex. : *Le Grand Chemin de l'immigration ; Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne.*

Sauf dans les cas suivants :

- lorsqu'il constitue une phrase, aucun mot ne porte la majuscule excepté le mot initial. Ex. : *Les journalistes sont-ils crédibles ?*

- lorsqu'il s'agit du titre d'un article ou d'un ouvrage spécialisé, aucun mot ne prend la majuscule excepté le mot initial.

- Lorsque le titre contient **une opposition ou une symétrie**, chaque terme en opposition ou en parallèle prend la majuscule. Ex. : *La Nuit, le Jour ; L'Humour et la Honte ; Guerre et Paix*.

Nota bene : Le titre de la *Revue de métaphysique et de morale* est composé avec la majuscule à « Revue » seulement lorsqu'il s'agit d'une **référence bibliographique**, comme les autres titres français. C'est la règle qui prévaut **au sein d'un article**. Cependant, lorsqu'il s'agit d'un élément de communication graphique (couverture, ours, sommaire...), il s'écrit ainsi avec des majuscules : *Revue de Métaphysique et de Morale*.

4/ Les noms de partis politiques, de syndicats, de lieux, d'entreprises, de stations de radio ou de télévision doivent apparaître en caractères romains, même en langue étrangère.

5/ La ponctuation devra suivre les règles typographiques courantes :

- en français, espace insécable,
 - avant : ! ; » ?
 - après «
 - avant et après les cadratins — et demi-cadratins —
 - dans l'espacement pour les nombres, les pourcentages, les siècles (ex. : 100 000, 6 362, 35 %, XIX^e siècle).
- dans les articles en anglais, pas d'espace insécable avant : et ; et “ ou ”
- pas de blanc après ([et avant])
- **Attention** : bien vérifier que toutes les apostrophes sont des apostrophes typographiques (c'est-à-dire courbées, et non droites) : *l'apostrophe* (~~l'apostrophe~~)

6/ Sigles et abréviations

Les sigles doivent figurer en capitales. Il est d'usage aujourd'hui de ne plus mettre de points entre les lettres : SNCF et non S.N.C.F. Cependant, on écrira : Puf.

Les abréviations demeurent dans la plupart des cas en bas-de-casse (vol. IV, t. 3, n° 5 et non Vol. 4, T. III, N°V).

Quelques abréviations courantes :

- 1^{er}, 1^{ers}, 1^{re}, 2^e, 9^e et non 1^{ier}, 1^{ière}, 2^{ème}, 9^{ème}
- XIV^e siècle (chiffre en petites capitales)
- Chap. et non ch.
- éd. (éditeur, édition)
- dir. (direction scientifique d'un ouvrage collectif)
- etc. et non etc...
- vol. II pour volume (suivi d'un chiffre romain en petites capitales)
- t. pour tome
- coll. pour collection
- fasc. pour fascicule

- f° pour folio
- n° pour numéro (et n^{os} pour numéros)
- p. pour page (**pas de « pp. » pour indiquer plusieurs pages ;**
abréviation comme suit pour la pagination : p. 232-5 (pour 232-235)
- trad. fr. pour traduction française
- *sq.* pour et suivantes
- Les décennies ne doivent pas être abrégées. On écrira : les années 1920, 1930, 1940...

III. MISE EN PAGE

Utilisez des alinéas pour distinguer facilement les paragraphes.

Bannir les puces au profit des cadratins et demi-cadratins.

Les citations longues (+ de 3 lignes) doivent être facilement repérables : 10 pt, justification réduite.

Les guillemets, les crochets et les parenthèses vont par paire.

IV. CITATIONS

Les citations doivent être saisies **en caractères romains**, et non en italique.

Toute suppression ou coupure, dans une citation, doit être signalée par [...] ainsi que tout commentaire personnel.

Le prénom des auteurs cités dans le corps du texte doit apparaître en toutes lettres, au moins à la première occurrence et en début de phrase.

Dans le cas où des citations étrangères apparaissent dans le manuscrit, respecter les règles typographiques du pays concerné et les saisir en romain, et les encadrer de guillemets « à la française » si l'ensemble de l'article est en français. Cependant, les expressions étrangères non encadrées par des guillemets sont en italiques.

1/ Citation courte (- de 3 lignes) : en caractères romains (droits) et entre guillemets, dans le corps du texte.

Dans les articles rédigés en français, choisir impérativement les **guillemets « à la française »** comme ici. Pour les guillemets **“à l'anglaise” (courbés)**, employés uniquement pour des citations à l'intérieur de citations, bien distinguer ouverture et fermeture. Dans tous les autres cas, y compris lorsqu'il s'agit de texte en langue étrangère, employer les guillemets français et bannir toutes les autres formes.

- Le début de la citation est fondu dans le texte mais elle se termine sur une phrase complète (*point final à l'extérieur*).

Ex. : M^{me} Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il userait un pot de pomme tous les matins si on lui en donnait ».

- La citation débute par une phrase complète ; elle est introduite par deux points si elle fait suite au texte ; son premier mot prend alors une capitale initiale (*point final à l'intérieur*)

Ex. : Deux siècles avant notre ère, le poète Térence affirmait : « Je suis un homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »

2/ Citation longue (+ de 3 lignes) :

Elle doit être isolée (retour à la ligne, justification réduite), apparaître dans un corps plus petit que le reste du texte (10 pt.) et ne comportera **pas de guillemets**.

L'appel de note vient avant la ponctuation finale (sauf pour les articles en anglais).

Toute citation de plus de 10 lignes, extraite d'un ouvrage de moins de 70 ans *post mortem*, peut être soumise à des droits de reproduction. L'auteur doit avoir effectué la démarche auprès du ou des éditeurs concernés, avoir réglé les droits de reproduction et joindre au manuscrit l'autorisation de reproduction.

3/ Références des citations : la référence comporte sa propre ponctuation si celle de la citation est à l'intérieur des guillemets :

- « Quelle terre serait assez nouvelle à ma pensée pour l'étonner ? » (Vigny, *Journal d'un poète*.)

Mais :

- Montaigne nous fera remarquer que ne constitue pas la vraie connaissance ce qui n'a pas été « digéré » et « regorgé comme on l'a avalé » (p. 257).

V. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Chaque revue utilise un système spécifique de références bibliographiques, à l'américaine ou à la française : veiller à respecter leurs normes en harmonisant les références au sein d'une même revue. **Dans la *Revue de métaphysique et de morale*, les références suivent le système « à la française », c'est-à-dire en note de bas de page (y compris dans les articles rédigés en anglais).**

Numérotez-les en continu (du début à la fin de la contribution) **et ajoutez un point final à chacune d'elles.**

Pour les articles en français, l'appel de note se place systématiquement avant tout signe de ponctuation. Exemples :

- L'appel se place toujours ainsi⁵.

- Comment dois-je placer cet appel de note⁹ ?
- Pourvu que je place correctement cet appel de notes¹...
- Ainsi : « Placez correctement cet appel de note⁶. »
- Quelqu'un a dit que votre « appel de note⁷ » n'était pas bien placé.
- Quand la note porte sur un groupe de citations, l'appel se place à l'extérieur du dernier guillemet fermant et avant le point final. Ex. : Cette délimitation procède d'un souci accru de son « humeur », de son « caractère » ou de son « tempérament »¹⁰.

Pour les articles en anglais, l'appel de notes se place systématiquement à l'extérieur des guillemets et après tout signe de ponctuation. Exemples :

- The traditional literature of "multiple personality" provides more radical cases of this sort.³
- "Little by little, I am giving over everything to him, though I am quite aware of his perverse custom of falsifying and magnifying things."¹⁰

Normes bibliographiques pour la *Revue de métaphysique et de morale* :

Dans les articles en français : Initiale du prénom, NOM (grande capitale à l'initiale et petite capitale pour le reste du nom), « Titre de l'article », *Titre de l'ouvrage, du recueil ou de la revue* (éventuellement date de la première édition), lieu d'édition, éditeur, « mention éventuelle de la collection », année de publication, numéros de pages pour les articles de revues et chapitres d'ouvrages.

À noter : Pour les ouvrages étrangers, respecter les normes françaises et indiquer systématiquement la ville d'édition en français (Florence, et non Firenze).

Dans les articles en anglais : First letter of the first name, SURNAME (small capitals, except for the first letter), "Title of the article", *Title of the book or of the journal* (possibly the date of the first publication), place of publication, publisher, year of publication, pages of the article.

N. B.: the place of publication is systematically indicated in English.

La collection n'est indiquée que si l'ouvrage existe dans plusieurs collections chez le même éditeur (par exemple s'il s'agit d'un ouvrage de « Bibliothèque de la Pléiade » chez Gallimard).

Dans les articles en français, exemples de rédaction souhaitée d'une entrée :

- Exemple d'entrée renvoyant à un ouvrage :
J. CARBONNIER, *Sociologie juridique* [1978], Paris, Puf, 2004.
- Exemples d'entrées renvoyant à un **article de revue** :
J.-P. LEBRETON, « Les particularités de la juridiction administrative », *Revue de droit public*, 1983, 2, p. 419-53.

J. PERRY, « Persons and selves », *Revue de métaphysique et de morale*, 2010, 68 (4), p. 455-73.

Remarques : le titre de l'article est en romain entre guillemets, le nom de la revue est en italique, vient ensuite l'année de publication et le numéro dans la série, puis les pages de début et de fin du passage.

Pour les références à des articles ou à des ouvrages en anglais, le premier mot de leur titre doit être en grande capitale. Dans les titres de revues, on respecte les usages originaux (notamment la majuscule aux noms, pronoms, verbes, adjectifs, adverbes) :

Exemples :

Dans un titre d'ouvrage : ***The open society and its enemies*** (alors qu'en français on écrirait ***La Société ouverte et ses ennemis***).

Dans les titres de revue : E. M. CURLEY, « Descartes on the creation of the eternal truths », *The Philosophical Review*, 1984, 93 (4), p. 569-97.

- Exemple d'entrée renvoyant un **ouvrage collectif** :
P. ENGEL, « Les normes de la pensée sont-elles des normes sociales ? », in R. Boudon, P. Demeulenaere, R. Viale (dir.), *L'Explication des normes sociales*, Paris, Puf, 2001, p. 238 sq.
Remarques : (dir.) signifie « sous la direction de ».
La mention « in » apparaît en italiques devant le nom des auteurs et en romain devant le titre de l'ouvrage, afin d'éviter toute ambiguïté.
Réserver les petites capitales aux entrées, c'est-à-dire aux noms qui apparaissent en tête d'une référence, qu'ils soient auteurs ou directeurs d'ouvrages collectifs, et les proscrire dans le contenu de la référence, tout nom se trouvant mentionné à un niveau inférieur (traducteur ou éditeur) étant en bas-de-casse.
- Pour mentionner une page de référence à l'intérieur d'un chapitre ou d'un article dont on doit indiquer la pagination, placer la référence entre crochets. Exemple :
D. STEWART, « Account of the life and writings of Thomas Reid, D. D. », in T. Reid, *Thomas Reid and the university*, éd. P. Wood, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2021, p. 187-255 [228].
Pour les occurrences suivantes, on indique seulement la ou les pages citées. Exemple :
D. STEWART, « Account of the life and writings of Thomas Reid, D. D. », p. 229.
- Placer le numéro d'édition (par ex. : 2^e éd.) avant le lieu d'édition dans le cas où l'année de première édition est différente.
- Les références à des ouvrages en langues étrangères doivent respecter les normes françaises (par exemple, abréviation « éd. » avec le « e » accentué pour l'édition scientifique d'un ouvrage en anglais, ou « dir. » pour la direction d'un ouvrage collectif).
- Dans le cas d'un **ouvrage traduit** :
 - M. HEIDEGGER, *Unterwegs Zur Sprache*, Pfullingen, Verlag Günther Neske [1959] ; trad. fr. J. Beaufret, W. Brokmeier, F. Fédier, *Acheminement vers la parole*, Paris, Gallimard, 1976.
 - E. KANT, *Projet de paix perpétuelle* [1795], trad. fr. J. Gibelin, Paris, Vrin, 1975.

Dans les articles en anglais, exemples de rédaction souhaitée d'une entrée :

- For a book:
 - J. PERRY, *Identity, Personal Identity and the Self*, Indianapolis: Hackett Publishing, 2002.
 - M. MERLEAU-PONTY, *Phenomenology of Perception*, Eng. transl. C. Smith, London: Routledge, 1962.
- For an article:
 - A. SIMMONS, "Changing the Cartesian Mind: Leibniz on Sensation, Representation and Consciousness", *Philosophical Review*, 2001, 110 (1), p. 31-75.
 - J.-M. BEYSSADE, "Sensation et idée: le patron rude", in J.-C. Pariente (ed.), *Antoine Arnauld. Philosophie du langage et de la connaissance*, Paris, Vrin, 1995, p. 133-52.

Dans les deux cas (articles rédigés en français ou en anglais) :

- Dans le cas où un ouvrage a été rédigé par **deux auteurs**, séparer les deux noms d'auteurs par une virgule.
- Si dans la bibliographie, deux titres du même auteur se suivent :
Répéter le nom de l'auteur (au lieu d'utiliser le tiret). Exemple :
É. DURKHEIM, *De la division du travail social* [1893], Paris, Puf, 2007.
É. DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique* [1895], Paris, Puf, 2007.
- **Ressource Internet** :
<http://www.iop.org:activity/groups/subject/ipsi/index.html> Site consulté en juin 2011.
- **Actes de congrès ou de rencontres** :
H. WALTER, « Toponymie, histoire et linguistique : l'invasion franque en Gaule », in *Actes du XIII^e Colloque international de linguistique fonctionnelle* (Corfou, 1986), Paris, SILF, 1987.
- **Thèse** :
P. KAE-NUNE, « Caractérisation par spectrométrie de masse des radicaux des mécanismes de dépôt dans des décharges de silane, méthane et hydrogène », thèse de doctorat de l'université Paris VI, 1995.

Emploi d'*ibidem*, *idem*, et référence abrégée :

- *Ibid.*, sous sa forme abrégée, renvoie à la référence qui précède immédiatement mais à une page différente ;
- *Id.* à la même page du même ouvrage ;

- **Lorsque la référence est plus éloignée, il convient d'indiquer le titre abrégé de l'ouvrage.** Par exemple l'ouvrage R. PASNAU, *Metaphysical Themes. 1274-1671*, Oxford, Clarendon, 2011, d'abord mentionné sous sa forme complète, sera indiqué de la façon suivante, suivi de la pagination : R. PASNAU, *Metaphysical Themes*, p. 547 (NB : **ne pas utiliser la mention : *op. cit.***).

Exemples :

- ¹. PLUTARQUE, *Vies*, Paris, Les Belles Lettres, 1957, t. 1, p. 36.
- ². *Ibid.*, p. 40. (lorsque la référence est proche)
- ³. HOMÈRE, *Odyssée*, trad. fr. V. Bérard, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de La Pléiade », p. 561.
- ⁴. *Id.*
- ⁵. PLUTARQUE, *Vies*, t. 1, p. 43. (**titre abrégé lorsque la référence est éloignée ; même chose pour les articles**).

Attention : Dans les notes, on utilise fréquemment à tort l'abréviation *cf.* (pour *confer*, qui signifie en latin « comparez avec ») ; elle doit être réservée pour son sens de : « comparer avec ce qu'en dit Untel dans tel autre ouvrage ». Dans tous les autres cas, on préférera à *cf.* l'infinifitif français « voir ».

NB. Si le *cf.* précède un mot en romain, il doit être indiqué en italiques. En revanche, s'il précède un mot en italiques, il est en romain. Ex : *cf.* Perry ; mais : *cf.* *L'Expérience et l'éternité*.

Inclure dans les articles une bibliographie finale détaillée :

La bibliographie, intitulée RÉFÉRENCES, doit être classée par **ordre alphabétique** des noms d'auteurs, puis par ordre chronologique pour les publications d'un même auteur. On écrira en premier le nom de l'auteur : NOM Initiale du prénom de l'auteur, « titre article », *titre ouvrage*, date d'édition, etc. (le reste suit les normes bibliographiques indiquées *infra*).

À noter : les premières épreuves ne comportent que des corrections orthographiques et typographiques, et les secondes épreuves permettent seulement la vérification des reports de corrections.